



Commune de PREZ

IMPOTS ET CONTRIBUTION IMMOBILIERE 2026

Terme général d'échéance impôts communaux	30.05.2027
---	------------

Taux impôts communaux	Revenu	80 %
	Fortune	80 %
	Bénéfice	80 %
	Capital	80 %

Acomptes impôts 2026	Nombre d'acomptes	9
	Date échéance 1 ^{er} acompte	30.06.2026
	Date échéance dernier acompte	28.02.2027

Contribution immobilière	Calculée sur la valeur fiscale de l'immeuble	1.5 ‰
--------------------------	--	-------

Intérêts	Acomptes	Moratoires	3 %
		Rémunératoires	0 %
	Décompte	Compensatoires	0 %
		Moratoires (paiements en retard)	3 %
		Rémunératoires (paiements excédentaires)	0 %
		Montant minimum des intérêts moratoires	Fr. 10.00
		Montant minimum des intérêts rémunératoires	Fr. 10.00

Approuvé en séance de conseil communal le 12 janvier 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La secrétaire communale

Mireille Gross



Le Syndic

David Bonny